

Réf: Dossier 426203

Avis de constitution

SOCIETE « NOUVELLE COMPAGNIE DE TRANSPORT AFRICAIN » en abrégé « N.C.T.A »

Siège ABIDJAN MARCORY ZONE4 non loin DE CHINA MALL ET ORCA TENDANCE, Lot 104, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/06/2025, et enregistrés au CEPICI le 11/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOUVELLE COMPAGNIE DE TRANSPORT AFRICAIN » en abrégé « N.C.T.A »

Objet : La société a pour objet en CÔTE D'IVOIRE TRANSPORT, NEGOGE, IMMOBILIER, IMPORT-EXPORT, LOGISTIQUE,

Et pour la réalisation de l'objet social l'acquisition la location et la vente de tous biens meubles et immeubles

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux la prise en location gérance de tous fonds de commerce la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement toute opérations financières commerciales industrielles mobilières et immobilière se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN MARCORY ZONE4 non loin DE CHINA MALL ET ORCA TENDANCE, Lot 104, Ilot 0

Dirigeant(s) M CISSE ALASSANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03555 du 04/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°46725/GTCA/RC/2025 du 04/08/2025

